

La rougeole est surveillée par la déclaration obligatoire. Les données extraites de la base nationale de Santé publique France sont provisoires à la date de l'analyse, le **01/04/2019** (données en S13 non consolidées). Elles n'incluent pas les cas de rougeole post-vaccination ni les cas ne remplissant pas les critères de définition de cas de rougeole.

Points clés

- **Le nombre de nouveaux cas hebdomadaires est relativement stable en France depuis la semaine 10, et en diminution en Occitanie depuis la semaine 11.**
- **En Occitanie** : 130 cas depuis janvier 2019, soit 15 nouveaux cas depuis le dernier point, représentant 23 % des cas signalés en France sur cette période.
 - 10 des 13 départements touchés. Parmi eux, 63 % résident en Haute-Garonne, qui reste le département de France le plus impacté en nombre de cas déclarés (15 % des cas déclarés en France).
 - Au total, 32 cas ont été hospitalisés et 14 ont présenté des formes compliquées (13 pneumopathies et 1 encéphalite).
 - Au moins un tiers des cas sont survenus dans un contexte de cas groupés (établissements scolaires, communauté des gens du voyage, etc.). Il n'y a plus de foyers actifs depuis 2 semaines.
 - La couverture vaccinale est insuffisante pour prévenir tout risque épidémique en Occitanie : 63-82 % avec 2 doses à 24 mois, selon les départements (cible : 95 % pour éliminer la maladie).
 - Après une diminution des diagnostics effectués par les structures d'urgences de la région en semaine 11 (5 cas), une augmentation est observée en semaine 12 (9 cas).

Figure 1 – Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département de résidence, du 01/01/2019 au 31/03/2019 (données provisoires, n= 561 au niveau national ; n=128 pour l'Occitanie ; 2 cas de la région Occitanie ne sont pas comptabilisés sur cette figure)

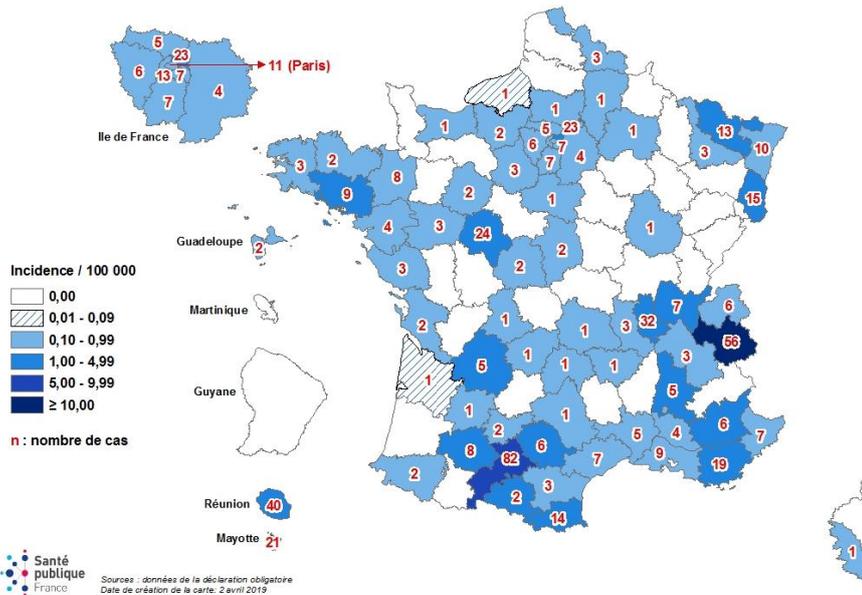


Figure 2 – Distribution hebdomadaire des cas rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 au 31/03/2019, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance (Données des deux dernières semaines non consolidées)

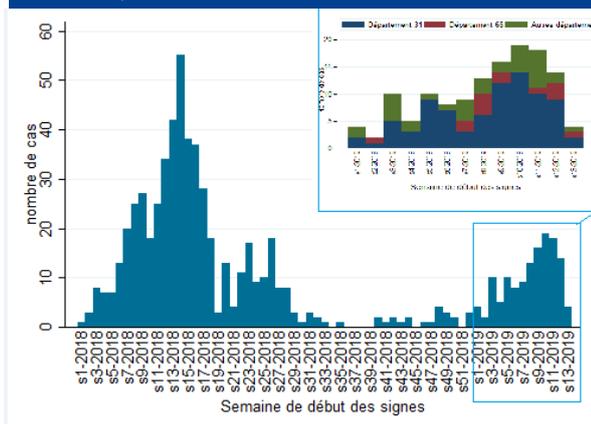


Figure 3 – Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour diagnostic de rougeole, Occitanie, du 01/01/2018 au 31/03/2019. Source : SurSaUD® - SpFrance

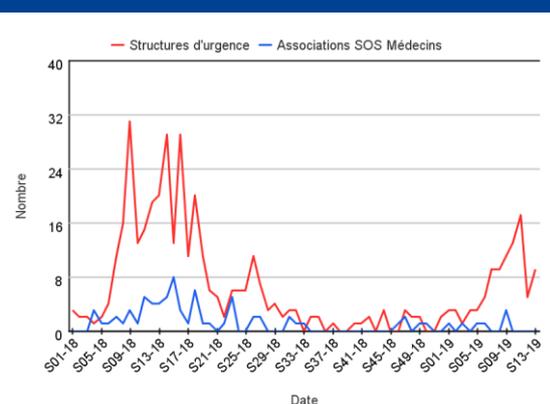


Tableau 1 – Caractéristiques des cas déclarés de rougeole en Occitanie, du 01/01/2019 (S01-2019) au 31/03/2019 (S13-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

Cas de rougeole signalés du 01/01/2019 au 31/03/2019		
Les indicateurs	(S1-2019 à S13-2019)	
Nombre de cas	130	
Cas hospitalisés	32	24,6%
Cas formes compliquées	16	12,3%
Dont pneumopathies	13	10,0%
Dont encéphalites	1	0,8%
Autres complications	4	3,1%
Décès	0	0,0%
Taux d'incidence cumulée/100 000 habitants	2,23	
Données démographiques		
Sex-ratio (H/F)	1,55	
Age médian (en années)	8	
Confirmation biologique		
Cas confirmés biologiquement	64	49,2%
Cas confirmés épidémiologiquement	34	26,2%
Cas cliniques	32	24,6%
Statut vaccinal		
Nombre de cas de plus de 1 an et nés après	92	
1980 avec statut vaccinal renseigné	92	
Cas non vaccinés ou vaccinés 1 dose	88	95,7%

Figure 4 – Répartition des cas de rougeole par semaine et par foyer dans des collectivités à risque en Occitanie, S01-2019- S13-2019), Source : ARS/CVAGS

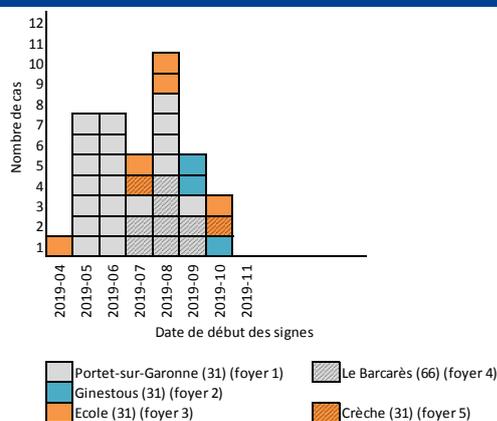


Figure 5 – Incidence par classes d'âge des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 31/03/2019 (S13-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

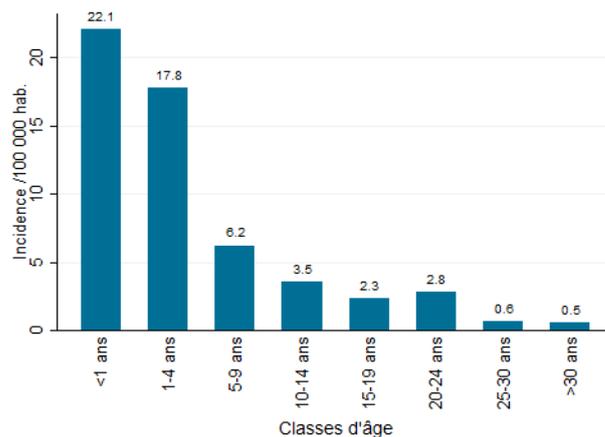
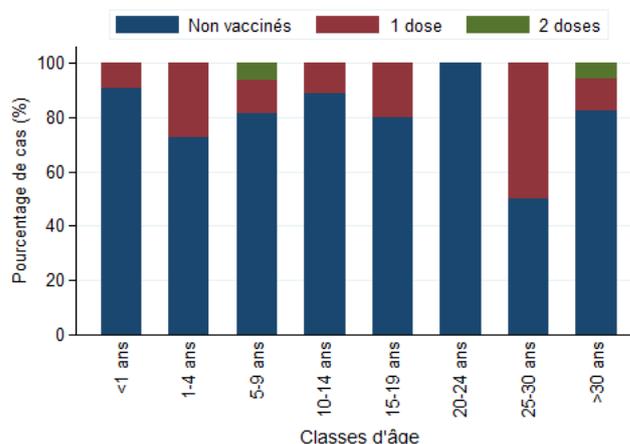


Figure 6 – Distribution par classes d'âge des cas de rougeole selon le statut vaccinal en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 31/03/2019 (S13-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



Recommandations

La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire (Fiche de DO) : lien

Pour la conduite à tenir autour d'un cas suspect de rougeole ou d'un foyer de cas groupés voir l'instruction DGS du 28/09/2018 : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir_44038.pdf

Autour d'un cas de rougeole

- Vaccination des sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contagage.
- Prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intra veineuse dans les six jours suivant le contagage, recommandée pour les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : immunodéprimés, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées. En savoir plus : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548>

Eviction du cas recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption ; le rattrapage vaccinal, tel que préconisé ci-dessus, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

Pour en savoir plus

Epidémie au niveau national : <http://inv.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites>

Pour toute information complémentaire concernant la rougeole, consulter le dossier thématique de Santé publique France. Pour les données régionales, cliquer ici

Sur la vaccination : www.vaccination-info-service.fr

Documents de prévention à destination des professionnels de santé et du grand public ([cliquer ici](#))

Directeur de la publication : François Bourdillon,
Santé publique France

Comité de rédaction

Caroline Six
Cécile Durand
Anne Guinard
Leslie Banzet
Séverine Bailleul

Responsable de l'équipe régionale de Santé
publique France en Occitanie : Damien Mouly

Diffusion

Santé publique France Occitanie
Tél : 05-34-30-25-25
occitanie@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
www.santepubliquefrance.fr